

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 41.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1877

## Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

## AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arriérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

## SOMMAIRE

Choses et autres, par L. O. David.—Les élections en France, par A. Gélinas.—Nos gravures: Le Bic; Les funérailles de M. Thiers.—Le successeur de Pie IX.—L'Exposition universelle.—Echos parisiens.—La fin du monde.—Gazette des tribunaux: Conseil de guerre, etc.—Mélanges.—Poésie: A M. Joseph Marquette, par W. Chapman.—L'émisnaire, par Jules Simon (suite et fin).—Une scène militaire.—Faits divers.—Revue de la semaine, par A. G.—Recettes utiles.—Variétés.—Çà et là.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Le Bic, P. Q.; Les funérailles de M. Thiers à Paris. La chasse au canard.

## CHOSSES ET AUTRES

On ne peut s'empêcher, quand on lit les réponses faites par Mgr. Conroy aux adresses qui lui sont présentées, d'être frappé de la hauteur, de la noblesse et de la délicatesse des sentiments et des idées qu'elles renferment. Comme la religion, la patrie, la liberté y sont admirablement représentées! Comme il parle de haut, sans produire d'irritation, des choses qui nous intéressent et nous excitent le plus! Qu'il est beau le langage de la vérité s'élevant au-dessus de nos mesquines disputes pour nous montrer la voie de l'union dans la foi et le patriotisme! Mais, aussi, c'est Rome qui parle. Quel bien cette parole va faire parmi nous! Que de mauvaises herbes vont disparaître et que de fruits délicieux vont germer sous le souffle fécond de cette parole! Que d'âmes abattues vont se relever! Que de cœurs où l'espérance et la confiance vont remplacer la défiance et le doute!

Le style est, chez le Délégué apostolique, à la hauteur des pensées; il est vif, élégant, distingué... Voici quelques dia-

mants pris au hasard parmi ces trésors... L'illustre prélat répond à l'adresse des catholiques des Trois-Rivières; après avoir, dans un langage magnifique, rendu hommage à la foi, au patriotisme et à l'amour de la liberté de nos ancêtres, il ajoute:

Il fallait du courage pour ne jamais désespérer du salut de votre patrie dans les jours d'infortune les plus amers. Il fallait du courage pour réclamer votre juste part dans l'administration publique, revendiquer vos droits et vous faire accorder ces libertés dont on a voulu vous déposséder contrairement à la juste interprétation de la loi.

Tel fut votre courage, Messieurs, et vous pourrez toujours vous en glorifier, d'autant plus qu'à ces actes de courage vous avez toujours uni une grande prudence.

Depuis que je suis arrivé en ce pays, j'ai pu étudier avec plaisir l'histoire de Mgr. Plessis, l'un des plus illustres parmi les illustres prélats dont l'Eglise du Canada s'honore avec droit. En lui, j'ai rencontré le véritable type de cette prudence chrétienne qui a tant contribué à asseoir sur des bases durables votre colonie naissante. Avec cette modération qui le distinguait, il a pu déjouer les intrigues des ennemis de sa patrie, agrandir le cercle de ses amis; puis, tirant profit de toutes les circonstances, il a pu conjurer à temps les dangers dont elle était menacée.

Sans céder quoi que ce soit aux empiètements des adversaires de l'Eglise dont il était le pasteur, du peuple dont il était le père, ou du Souverain dont il était toujours le loyal sujet, ce grand homme, par sa sage modération, jeta profondément les bases de votre prospérité actuelle, et en même temps vous a enseigné quels sont les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter encore le bonheur dont vous jouissez.

Je prie Dieu de ne jamais permettre que ces trois nobles qualités, gage de toute votre prospérité, s'éteignent en vous. Je prie Dieu de toujours conserver en vous cette union de cœur et d'esprit. Sans cette union, ces avantages que vos pères vous ont achetés au prix de tant de sacrifices, ne vous serviront en rien et disparaîtront.

Quelques différents que soient les intérêts des diverses provinces de la Puissance du Canada; quelque différents que soient les parties politiques que vous croyez pouvoir suivre dans les matières purement civiles, soyez toujours unis lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts de l'Eglise et vos droits de citoyens catholiques. Mais tout en défendant vos droits propres, montrez-vous toujours les protecteurs des droits d'autrui, et ainsi vous continuerez d'être ce que vous avez proclamé tout à l'heure avec un légitime orgueil: un peuple uni, vivant en parfaite harmonie avec tous vos concitoyens, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, quelles que soient les croyances qu'ils professent.

A l'adresse du clergé du diocèse des Trois-Rivières, qui saluait en lui une des gloires les plus pures de l'épiscopat de la Glorieuse Nation, couronne de saint Patrice, il répond:

Vous avez bien voulu, dans votre adresse, penser à l'Irlande, ma patrie. Je vous remercie de la bienveillance qui vous a inspiré cette allusion. Comme premier évêque de l'Irlande qui ait visité votre pays, je crois remplir un devoir sacré en remerciant ici publiquement, au nom de ma patrie, le clergé et la population catholique de la province de Québec, de la charité héroïque qu'ils ont exercée envers les pauvres pestiférés de 1847, dont les tombeaux ont fait de la Grosse-Île un des plus touchants monuments de votre beau fleuve.

Vous leur aviez offert dans votre jeune pays un refuge qu'on leur refusait dans leur terre natale; et lorsque la maladie les eut frappés sur le seuil même de leur nouvelle patrie que vous leur prépariez, que la terreur et la mort les eurent soudainement abattus, loin de les abandonner, vous les avez accueillis avec une charité ineffable, ces victimes de malheur. Les premiers parmi le clergé se dévouèrent courageusement à la mort pour voler au secours de ces infortunés, pour les arracher, lorsque cela était possible, à la mort, et, lorsque la mort était inévitable, pour les préparer à rencontrer leur Juge Éternel.

Vous avez recueilli sur le sein de leurs mères inanimées les petits orphelins irlandais, vous les avez reçus dans vos demeures; et, loin de les considérer comme des étrangers, vous en avez fait les objets de votre tendresse paternelle. Ils seront toujours comme des anneaux qui lieront

le cœur reconnaissant de l'Irlande au cœur aimant du Canada.....

Le patriotisme et la reconnaissance peuvent-ils parler un plus beau langage?

\* \*

Des paroles que nous voudrions entendre retentir d'un bout du pays à l'autre, sont celles que Mgr. Lafèche vient de prononcer à Sorel, au sujet de la question de l'industrie et de l'éducation. Les lecteurs qui se rappellent nos articles sur cette question nationale, comprendront le plaisir que ces paroles patriotiques nous causent, car elles confirment pleinement ce que nous avons si souvent répété, et sont une éloquente réponse à certaines critiques où notre pensée était plus ou moins dénaturée.

Puisse l'appel de Mgr. Lafèche trouver un écho dans tous les cœurs et engager les autorités religieuses et politiques de ce pays à s'entendre pour donner au pays l'instruction commerciale et industrielle dont il a tant besoin.

\* \*

M. Chapeau disait dernièrement, dans un discours qui a fait du bruit, que la politique du gouvernement local était une politique de progrès; qu'on le prouve en arborant le drapeau de l'éducation pratique, et en aidant par tous les moyens possibles le développement de l'industrie, de l'industrie agricole surtout. Par exemple, pourquoi le gouvernement local n'accorderait-il pas un octroi spécial aux collèges et académies où on aurait un bon cours commercial?

Mais si l'on peut, à Québec, favoriser l'instruction commerciale et aider le développement de certaines industries, c'est à Ottawa qu'on fait les tarifs, et c'est par conséquent là qu'il faut porter la question des besoins de l'industrie. Or, nous n'avons pas changé d'opinion: ou bien la réciprocité complète, ou bien plus de protection au moins en faveur d'un certain nombre de produits que nous manufacturons ou que nous pourrions manufacturer dans le pays. Cette proposition est vraie aujourd'hui comme elle l'était il y a vingt ou dix ans, comme elle était vraie il y a quatre ans.

Mais revenons à Mgr. Lafèche; voici ce qu'il a dit:

Depuis plusieurs années, des hommes sérieux se sont occupés de modifier le programme des études. Ils sont arrivés à la conclusion qu'il était préférable de placer au commencement des études un cours commercial, afin que ceux qui seraient forcés de discontinuer leurs études eussent, pendant leur temps de collège, au moins acquis les connaissances nécessaires à une bonne éducation commerciale. Plusieurs collèges ont adopté ce plan, et le collège de Sorel, sur lequel votre vénérable évêque va attirer les bénédictions du Ciel, donnera aussi deux cours, l'un commercial et l'autre classique. Voilà un programme qui, exécuté, ne manquera pas de produire d'heureux fruits. Dans un collège de notre province, le collège de Sainte-Anne Lapointière, on est arrivé, par ce système, à des résultats qui démontrent que la chose est possible.

Quant à l'industrie, je ne me permettrai qu'une observation à ce sujet. Notre pays doit être en même temps un pays agricole et industriel. Nous n'avons que six mois pour cultiver nos champs. Pendant six autres mois, la terre est comme morte, ensevelie sous un épais manteau de neige. Jusqu'à ces dernières années, pendant cette saison morte de l'hiver, on ne s'occupait qu'à charrier son bois et à butte son grain, et aussi, disons-le, un peu à fêter. Aujourd'hui, le cultivateur a beaucoup plus de temps à sa disposition. Quelques jours suffisent pour battre son grain et faire son bois d'hiver. Il lui reste un temps considérable pour ses lo-

sirs, qu'il passe à ne rien faire. Or, Dieu n'a pas donné tout ce temps pour fêter. Que faut-il faire pendant un hiver aussi long? Il faut mettre en valeur les richesses de notre sol. Dieu nous a donné un sol immensément riche en fer, en cuivre, en plomb, etc. De plus, il a mis dans notre pays des pouvoirs d'eau d'une valeur incontestable. Nos forêts abondent en bois de toute espèce. Les richesses de notre sol sont tellement appréciées des étrangers, qu'ils viennent les exploiter à notre barbe. De plus, ils viennent prendre les bras des Canadiens pour manifester ces produits et ensuite ils viennent leur vendre ces mêmes objets. Ceci est l'histoire de tous les jours. Vous le voyez, mes frères, il faut qu'à tout prix l'industrie se développe dans notre pays. Il y a tout ce qu'il faut dans le sol, il ne manque plus qu'à l'exploiter. Nos forêts fournissent une quantité considérable de bois de toutes sortes qu'on exporte à l'étranger. Quoique le commerce de bois se fasse en ce pays sur une très-grande échelle, il pourrait être encore considérablement augmenté si chacun voulait utiliser les longs mois de l'hiver dans un commerce aussi lucratif. On le voit, la matière est abondante; ce qui manque, ce sont les mains pour l'exploiter.

Si chaque Canadien comprenait bien cette vérité et qu'il mit en pratique ce je viens de suggérer, en peu de temps un changement notable se ferait dans le pays, et le bien-être, sinon les richesses, viendraient s'établir au sein de chaque famille canadienne. De là, mes frères, la nécessité rigoureuse de développer l'enseignement commercial parmi notre jeunesse, si nous voulons être utiles à notre pays. Le collège de Sorel a compris la lacune que je vous signalais tout à l'heure et a inséré dans son programme un cours commercial obligatoire. Et vous, particulièrement, mes chers frères, qui avez l'inestimable avantage de posséder au milieu de vous un établissement où le commerce en même temps que le classique sera enseigné d'une manière qui ne laissera rien à désirer, vous devez, pour faire prospérer cette institution, vous imposer quelques sacrifices.

\* \*

Quelques-uns des journaux catholiques de Paris ont été sévères pour M. Thiers, mais en général ils ont rendu hommage à ses talents extraordinaires, à son patriotisme et aux services qu'il a rendus à la France; ils ont fait dans sa vie la part du mal et du bien. Il n'y a que Paul de Cassagnac qui ait osé insulter à la mémoire du défunt, dans un langage aussi peu français que catholique. M. Saint-Genest, le fougéux rédacteur conservateur-monarchiste du *Figaro*, a été plus convenable; il a reconnu que Thiers était une des gloires les plus illustres de la France, et il a essayé de démontrer que le parti républicain-radical était la cause de sa chute; que, sans l'élection de Barodet contre Rémusat, l'ami de M. Thiers, le libérateur du territoire et le vainqueur de la Commune aurait continué de gouverner la France.

Que tous les radicaux prennent le deuil, dit-il, que tous les hommes de la *République française* et du *Rappel* se rendent en pèlerinage à la chambre mortuaire! Que tous les libéraux du Marais, que tous les commerçants de la rue du Sentier, que tous les boutiquiers du Faubourg Antoine se frappent la poitrine, nous comprenons trop bien leurs remords.

Mais qu'ils n'espèrent vraiment pas se saisir de ce cercueil et le confisquer à leur profit, puisque ce mort est leur victime.

C'est véritablement trop d'audace! Ce grand homme nous appartient à nous, ou plutôt il appartient à la France: il est déjà entré dans la postérité!

Il n'y a pas de doute que Thiers n'ait été ce qu'il aurait dû être au point de vue catholique: il a mis trop souvent son talent au service de la révolution et de son ambition; mais appartient-il du spadassin du Bonapartisme, à l'admirateur des Napoléon, d'être si particulier sous ce rapport? Nous nous expliquons l'amertume des paroles de Veuillot, sans l'approuver;